

Itinéraire VS 17 (Vevey -/ Thonon, F -) Saint-Maurice - Martigny (- Sion)
Tracé 2 Route impériale du XIXème siècle
Cartes Nationales 1304, 1305, 1325

HISTOIRE *Etat Januar 2003 / BS, VB*

Au début du XIXème siècle, la route du Simplon est un passage stratégique pour Napoléon, empereur des Français (1804) et roi d'Italie (1805). "...Contrairement au Saint-Bernard, le Simplon avait le double avantage d'offrir une ligne plus directe ainsi que d'avoir un pont culminant plus bas (2005 m) que son homologue bas-valaisan..." (RODUIT 1993: 6) Tout le tracé est ainsi amélioré et ouvert en 1806. Avant cette intervention, la route de la vallée est "un mauvais chemin qui longe le Rhône, accidenté, coupé d'une multitude de torrents qu'il faut traverser à gué et resserré de telle sorte que dans la traversée de certains villages, une voiture ordinaire n'aurait pas pu y passer." (BARBEY cité dans SALAMIN 1983: 26) Les réparations, l'entretien, les "travaux de parachèvement... [ainsi que les] ...mesures pour assurer la sécurité de la voie" (Traité du 10 Fructidor an X cité dans PREUX HENRI DE 1907: 487) sont à la charge du Valais via les communes, incapables de soutenir un tel effort financier. L'Empire doit par conséquent intervenir à maintes reprises "...pour la réfection et l'entretien de certains tronçons et ce fut là une des causes ou plutôt un des prétextes de la future réunion du Valais à l'Empire français." (PREUX HENRI DE 1907: 488) L'intégration du Valais à l'Empire est officialisée en 1810; le pays est connu dès lors et jusqu'en 1813 sous le nom de Département du Simplon. "La route de première classe n°6, de Paris à Rome et à Naples par le Simplon et Milan, traversant toute la vallée du Rhône depuis Saint-Gingolph jusqu'à la limite du Royaume d'Italie, sera considérée comme route impériale." (Décret de Napoléon dans HAENNI 1931: 217) Un service de diligences est également organisé le long de la route dès 1807; Saint-Maurice et Martigny constituent deux étapes. Les perceptions routières sont également simplifiées: les taxes se paient exclusivement à la frontière, une fois par traversée, excepté, notamment, au pont de Saint-Maurice (VS 18. SALAMIN 1983: 40).

En 1815, le Valais entre dans la Confédération. Une loi cantonale de 1817 confie à l'Etat l'entretien et la construction des ponts de la grand-route de la vallée, dans un état piteux (CONNE 1991). "Défense [est faite] de combler les fossés, de décharger des matériaux sur la route, on indique la distance à laquelle il faut planter les arbres, comment les branches doivent être élaguées, l'obligation de paver la route à l'intérieur des villages et des bourgs, l'obligation de diguer les rivières et les torrents qui pourraient causer des dommages, on limite le poids des chars, etc." (SALAMIN 1983: 31) Ces travaux, visant à rendre carrossable la grand-route du Valais dans le prolongement de la route napoléonienne, sont terminés en 1835 (RODUIT 1993: 8). Cette route est aujourd'hui connue et fréquentée en tant que route cantonale.

VS 17.2 reprend pratiquement l'ancien tracé (VS 17.1), sauf, en particulier, entre Evionnaz et Vernayaz. La première mention cartographique de la nouvelle route du Simplon apparaît dans la

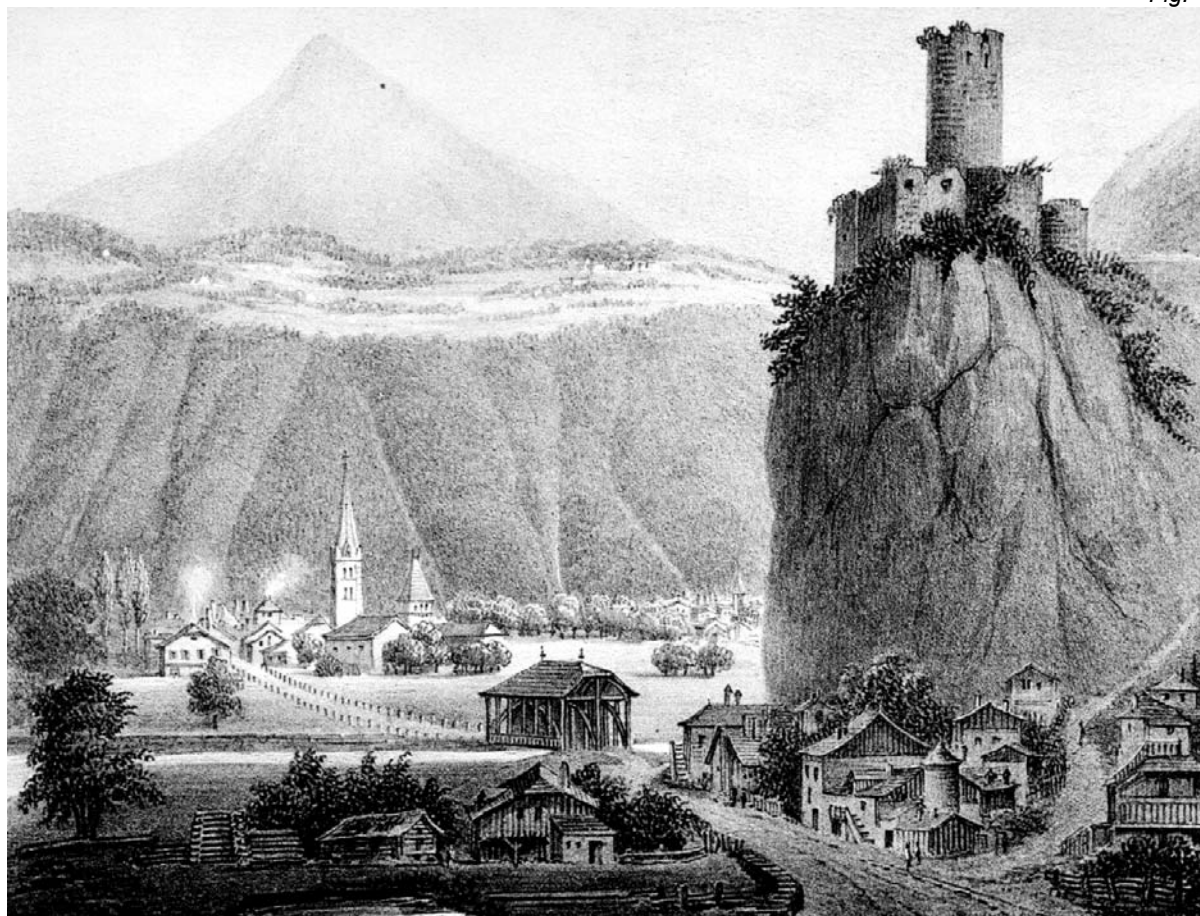
version préparatoire de la CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA SUISSE (TK XVII.13/1840, TK XVII.14/1840, CT XXII.2/1856), comme "Route de 5 m. de largeur et au-delà".

En 1812, SCHINER (1812: 510) parle d'une "grande chaussée" entre Evionnaz et Martigny. Le 21 mai 1844, le pont du Trient est le théâtre d'événements sanglants: des tireurs en embuscade y déciment une troupe de partisans de la Jeune Suisse poursuivie par les conservateurs de la Vieille Suisse (bataille du Trient). En 1852, le pont couvert du Trient est emporté et reconstruit à ciel ouvert (COQUOZ 1899: p 202). Quant au pont de La Bâtiaz, emporté par les eaux de la débâcle du Giétroz en 1818, il est remplacé par le pont couvert actuel (Fig. 1).

Sur la rive gauche de la Dranse, la route traverse le quartier de La Bâtiaz, rattaché à la châtellenie de Martigny, et blotti au pied de l'éminence rocheuse où se dressent les ruines du château du même nom. Un pont couvert, actuellement toujours en place, mène à Martigny.

Gravure de 1834 environ (GATTLEN 1987)

Fig. 1



TERRAIN Relevé 1 Januar 2003 / BS

De Saint-Maurice à Martigny, VS 17.2 longe la vallée du Rhône sur sa rive gauche.

*Tracés VS 17.2/VS18.2 se rejoignant devant le château des Gouverneurs à Saint-Maurice. Le bâtiment de la douane se trouve au bord de la route, tandis que l'ancien chemin VS 17.1 sert aujourd'hui d'accès au château et au chemin menant à la grotte aux Fées et au plateau de Vérossaz (VS 950).
Fig. 2 (BS, 8. 5. 2002)*



Le pont sur le Rhône au pied du château s'appuie sur des culées vraisemblablement d'époque romaine. Cette superbe arche de pierre (moellons) est toujours utilisée aujourd'hui. Long de 42.8 m le tablier surplombe les galets du Rhône de 14 m, sa pente est de 3% en direction du château, la chaussée fait 4.3 m de large. Le diamètre de l'arche est de 37 m. La hauteur séparant la clef de voûte du sommet des parapets est de 3 m.

*Arche de pierre construite en 1491, restaurée en 1523, dont les culées seraient d'époque romaine. Pont marquant la frontière entre les cantons de Vaud et du Valais.
Fig. 3 (BS, 8. 5. 2002)*



VS 17.2 se dirige vers le sud en traversant la ville de Saint-Maurice par « la Grand-Rue », rue principale pavée de 4 m de largeur et bordée de part et d'autre par d'anciennes bâtisses. Le tracé laisse sur sa droite l'abbaye et ses bâtiments, des fouilles ont mis au jour six basiliques successives. Le cloître abrite une fontaine baptismale du VI^{ème} siècle. L'entrée du monastère conserve de nombreux vestiges romains dont la provenance n'est pas formellement identifiée. Le trésor conserve les reliques de saint-Maurice et ses compagnons et de nombreux dons, témoins du passage de personnages illustres.

A gauche du tracé se trouve le couvent des Capucins, construit de 1607 à 1612.

Plus avant, sur la droite, se trouve l'église paroissiale de Saint-Sigismond. Elle abrite les restes mortels d saint et de ses enfants.

Sur la gauche de VS 17.2 au sud de l'ancien bourg se trouve l'ancien hôpital Saint-Jacques; des fouilles récentes donnent à penser qu'il aurait succédé à une première église d'époque romaine ou du haut Moyen Age.

La route cantonale actuelle s'est superposée au tracé VS 17.2, de telle sorte qu'à la sortie de la ville, le tracé laisse sur sa droite la plaine de Vérollez. Une chapelle de style baroque du XVIIème siècle y commémore le martyr de saint-Maurice et de ses compagnons.

VS 17.2 suit la route cantonale jusqu'à l'entrée d'Evionnaz, il traverse le village par une route asphaltée et laisse sur sa droite l'église et le départ de VS 962, puis de VS 17.1 au carrefour marqué par une croix de granit de 1883. Le tracé VS 17.2 traverse ensuite La Balmaz, il laisse sur sa droite une fontaine puis la chapelle. A l'entrée de Miéville, il est délimité par un mur de pierre sèche de 2 m de hauteur avant d'aboutir quelque 100 m plus avant à une maison de pierre (ancienne auberge) devant laquelle on prenait le bac pour se rendre à Outre-Rhône (Collonges, Dorénaz).

VS 17.2 à l'entrée du hameau de
Miéville
Fig. 4 (BS, 15. 10. 2001)



La sortie du village est marquée par une fontaine couverte et un bref alignement de peupliers. Peu après, sur la droite, VS 17.2 passe devant la célèbre Pissevache.

Le tracé traverse ensuite Vernayaz et ses nombreux hôtels historiques dont le plus imposant (Grand-Hôtel des Gorges du Trient) se trouve en face de l'entrée des gorges du Trient, autre haut-lieu visité très tôt par les premiers touristes. On peut voir encore en face de l'hôtel les anciennes écuries pour les chevaux de trait de la compagnie des guides (dépôt société électrique).

*Vue latérale du pont couvert de La
Bâtiaz depuis le nord-est
Fig. 5 (BS, 8. 5. 2001)*



La chaussée est double (2 x 3.2 m), bordée par deux passages piétonniers de 1.4 m de large chacun que l'on a ajouté lors du renforcement des arcs et des montants en 1948. La portée est de 24 m, la longueur totale de 27 m et la pente de 1.5 %. Le tablier surplombe le lit de la Dranse de 3.5 m. La hauteur de passage est de 4.2 m.

*Outre les deux chaussées et les deux
passerelles latérales, on distingue la
structure en arc du pont de La Bâtiaz.
Fig. 6 (BS, 8. 5. 2001)*



VS 17.2 rejoint ensuite le cœur de Martigny par la « rue Marc Morand » dite aussi « rue des hôtels ».

— Fin de la description —